LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 25 n°46 Edmonton, le vendredi 15 novembre 1991 16 pages 60¢

➤Vous devrez payer la rançon

Le Franco est pris en otage

...à lire en page 3

• *Grâce à Postes Canada*

La presse francophone pourrait être décimée

OTTAWA (APF) - La plupart des publications francophones à l'extérieur du Québec sont appelées à disparaître à la lumière d'une nouvelle politique de Postes Canada. Le Soleil de Colombie, publié à Vancouver, a été le premier touché et son éditeur n'en revient pas: «Je devrais payer $20 000 à $30 000 de plus par année à Postes Canada. C'est impossible pour moi.» Ce sera encore pire pour d'autres: $40 000, par exemple, pour Le Franco, d'Edmonton.

Selon l'Association de la presse francophone (APF), Postes Canada veut appliquer une interprétation restrictive de son nouveau règlement afin d'exclure pour plusieurs organes de presse francophones la possibilité de bénéficier des tarifs préférentiels de «poste-publications». Le règlement révisé est entré en vigueur le 1er mars dernier, mais c'est seulement à partir de juillet que la Société des postes a décidé de modifier le statut tarifaire des publications en cause.

Celles-ci dépendent presque totalement de la poste pour leur diffusion, et elles se trouveraient ainsi face à des frais postaux inabordables pour elles, d'après le président de l'APF, M. Roger Duplantie.

Postes Canada veut même appliquer ces augmentations rétroactivement, ce qui est explicitement contraire à son propre règlement.

«Pour répondre aux prétentions financières de Postes Canada, les publications devraient augmenter dramatiquement leur tarif d'abonnement, et le faire rétroactivement. Ça n'a aucun sens», a commenté M. Duplantie. «Pour l'avenir même des communautés francophones, ces journaux doivent avoir la plus grande diffusion possible. Ce n'est pas en augmentant leurs tarifs qu'ils y parviendront. Et de toute façon, nos éditeurs refusent de se moquer de leurs lecteurs en leur transmettant le coût d'augmentations postales injustes.»

D'après le nouveau règlement, les seules publications à pouvoir encore profiter des tarifs préférentiels sont d'une part les «journaux», définis comme étant soit des hebdomadaires en milieu rural ou des quotidiens, et d'autre part les «périodiques». Les publications francophones concernées revendiquent le statut de périodiques.

Postes Canada insiste cependant pour leur refuser tout droit aux tarifs de poste-publications. L'argument utilisé: elles sont des journaux, mais pas des journaux admissibles, et elles ne sont pas des périodiques puisqu'elles sont des journaux. Postes Canada ne nie pourtant pas qu'elles répondent aux nombreux critères généraux d'accès aux tarifs de poste-publications.

Selon l'APF, elles ne sont en fait pas du tout des journaux aux termes mêmes du règlement. Elles ne sont en effet ni des quotidiens, ni des hebdomadaires ruraux. De plus, le règlement spécifie qu'un journal est un imprimé publié «une fois ou plus par semaine». Ce n'est pas leur cas puisqu'elles ne paraissent pas chaque semaine dans l'année. Officieusement, Postes Canada admet qu'un journal publié moins de 48 fois par année peut être reconnu comme périodique. Les publications en question paraissent plutôt 50 fois.

Toujours selon l'APF, le problème est que la distinction faite par le règlement entre «journal» et «périodique» est floue et, surtout, arbitraire. Son directeur général, M. Wilfred Roussel, explique: «Regardez dans le dictionnaire, un journal est un périodique et un périodique est, entre autres, un journal. Il n'y a que Postes Canada qui fasse une différence entre les deux termes. Et même pour Postes Canada, cette différence ne tient qu'à savoir si la publication paraît 47 ou 48 fois dans l'année.»

«La distinction entre journal et périodique qui est contenue dans le règlement est invalide», de conclure M. Roussel. «Et nous ne pouvons en aucun cas accepter qu'une disposition réglementaire invalide soit appliquée au détriment de nos éditeurs. Nous croyons que c'est non seulement immoral, mais aussi illégal.»

Des millions en jeu

L'APF a tenté de faire valoir ces considérations auprès de Postes Canada, mais la Société lui a réservé une fin de non-recevoir. Pour la Société, qui cherche à maximiser ses bénéfices, plusieurs millions de dollars sont en jeu. Les publications francophones ne sont en effet pas seules à être visées par ses nouvelles exclusions.

Pour le ministère fédéral des Communications aussi, il y a une question de millions. C'est lui qui subventionne les tarifs de poste-publications, et il a fortement réduit les montants alloués à cette fin à Postes Canada. En contrepartie, il a accepté que le règlement postal soit révisé de façon simultanément à augmenter les tarifs et à réduire le nombre de publications qui pourraient en bénéficier. Sa propre position dans le présent débat est que l'administration du règlement appartient à Postes Canada. Il hésite donc à s'en mêler.

M. Roussel rappelle toutefois que «le nouveau règlement approuvé par le ministère des Communications, s'il est interprété correctement, n'exclut aucunement nos publications. «Il semble que même la Société des postes ait initialement été de cet avis puisqu'elle n'a d'aucune façon remis en cause le droit de ces publications aux tarifs préférentiels avant juillet alors que le nouveau règlement était en vigueur dès le 1er mars.»

«Postes Canada a tout intérêt à interpréter le règlement de la façon la plus étroite possible, poursuit M. Roussel. La Société recevra de toute façon la subvention du ministère des Communications. Et moins elle accorde de réductions de tarif en échange, plus elle augmente sa marge de profits.»

«Ni Postes Canada ni le ministère des Communications ne nient le rôle essentiel que jouent nos publications dans les communautés francophones, reconnaît M. Roussel, mais ils ne se préoccupent pas non plus de leur sort. Si le gouvernement veut réellement promouvoir le caractère biculturel du Canada, j'espère que quelqu'un va se réveiller avant qu'il soit trop tard.»

• *Jeunes parlementaires*

Premier Parlement franco-canadien de l'Ouest

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - C'est du 8 au 11 novembre dernier que se tenait à Edmonton, le premier Parlement franco-canadien de l'Ouest. Une quarantaine de jeunes venant des quatre provinces de l'Ouest, des Territoires et du Yukon ont participé aux sessions de ce parlement où toutes les délibérations se déroulaient entièrement en français. Les règlements de la Chambre des communes étaient en vigueur.

À cette occasion, le député d'Edmonton West au fédéral, Jim Edwards, agissait comme Lieutenant-Gouverneur et Nancy Betkowski, ministre de la Santé de l'Alberta a aussi donné une conférence lors du lunch de dimanche midi. Le conseiller municipal Lance White a aussi été le conférencier invité au premier déjeuner, le vendredi matin.

Ces jeunes parlementaires ont eu l'occasion de tenir leur propre débat constitutionnel où, évidemment, la «promotion» de la langue et de la culture canadiennes-françaises y était à l'honneur. Le ministre de la Justice dans le Cabinet de la Première ministre Chantal Bérard du Manitoba, Pierre Bergeron, soutient qu'il est primordial d'inclure dans la Charte des droits et libertés, la promotion de la langue et de la culture françaises.



Marc-Yvan Hébert

• Avec le NPD au pouvoir

Les Fransaskois se montrent optimistes

Par JOHANNE LAUZON (collaboration spéciale)

RÉGINA (APF): Les Fransaskois attendent maintenant de voir ce que fera le nouveau gouvernement élu le 21 octobre dernier en Saskatchewan. En campagne électorale, les francophones de la province ont entendu le premier ministre néo-démocrate Roy Romanow se prononcer en faveur de la gestion scolaire.

L'équipe néo-démocrate de Romanow, qui est allé chercher 55 des 62 sièges de l'assemblée législative, a d'ailleurs démontré une bonne connaissance du dossier de la gestion scolaire au cours de la campagne électorale. «Le rapport Gallant semble un bon point de départ. De notre côté nous le supportons et sommes d'accord avec ses objectifs», a dit le chef Roy Romanow en entrevue une semaine avant les élections.

Les parents attendent

«On ne fait plus face à un parti politique mais à un gouvernement», lance le président de l'Association provinciale des parents fransaskois (APPF) Gérard LeBlanc. Celui-ci se montre pourtant confiant quant au déblocage du dossier de la gestion scolaire.

Selon M. LeBlanc, il y aura cependant un certain délai. «Ce n'est pas une question de quelques semaines. Même avec les meilleurs dispositions, il faut voir que la province a des problèmes financiers. Et c'est tout à fait normal de reconnaître l'importance de l'agriculture en Saskatchewan».

Les parents fransaskois luttent pour obtenir la gestion de leurs écoles depuis l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés en 1982. D'où l'importance pour l'APPF de rencontrer au plus vite ce nouveau gouvernement.

Du côté de l'école élémentaire Beau Soleil, seule école indépendante fransaskoise, le scepticisme est de mise. «Personnellement, j'espère que la gestion va voir le jour, mais tant qu'on ne verra pas de gestes concrets, les déclarations demeureront des promesses», estime Margo Fauchon, la présidente du comité de parents de l'école élémentaire Beau Soleil.

Le ministre de l'Education?

Les enjeux sont de taille. Et le choix d'un ministre de l'Education qui saurait être à l'écoute des besoins des Fransaskois est nécessaire selon la communauté francophone de la province. Berny Wiens de la circonscription de Rosetown-Elrose serait d'ailleurs l'une des personnes approchées pour ce poste.

Une telle nomination pourrait devenir un apport non négligeable en vue de faire avancer le dossier de la gestion scolaire. Wiens, ex-président de l'Association des commissaires de la Saskatchewan, connait bien la situation des parents fransaskois. Il a siégé au Comité de coordination pour la gestion et le contrôle des écoles françaises pour les francophones, mieux connu sous le nom de Comité Gallant. Le rapport de ce comité, déposé en juin 1989, proposait la mise sur pied d'écoles fransaskoises dans l'espoir de renforcer la dualité linguistique du pays.

«Pour nous ce serait une bonne nouvelle. M. Wiens est très compétent. Il connait à fond le dossier de la gestion scolaire» confie Gérard LeBlanc de l'APPF.

• Dans les Maritimes

Les Acadiens ne seraient pas contre une union politique

Par: MARC POIRIER (collaboration spéciale)

FREDERICTON (APF): Aussi surprenant que cela puisse paraître, les Acadiens ne s'opposeraient pas nécessairement à une union politique des provinces maritimes ou de l'Atlantique.

Participant à un symposium sur l'avenir du Canada atlantique à l'université du Nouveau-Brunswick à Fredericton, M. Roger Ouellette a souligné que cela fait longtemps que les Acadiens de la région tissent des liens malgré les frontières provinciales qui, a-t-il rappelé, ont été imposées par les anglophones et ont eu comme conséquence de diviser les régions acadiennes.

La position de la Société nationale des Acadiens (SNA) sur une éventuelle union politique des Maritimes ou de l'Atlantique n'est pas encore arrêtée, mais le président a déjà annoncé ses couleurs en affirmant que l'on envisagera la question avec ouverture, et non pas sur la défensive.

«Trop longtemps, parce que nous sommes une minorité, nous avons eu tendance à être défensif. Nous avons raison de l'être parfois et souvent, mais je pense que si l'Acadie doit faire preuve de maturité, faire preuve de maîtrise d'elle-même, elle devra envisager les changements avec sérénité, avec ouverture, avec responsabilité», a-t-il déclaré lors du panel «l'union Acadie-Maritimes» tenu dans le cadre du symposium.

Cette position diffère grandement de celle de la Société des Acadiens et des Acadiennes du Nouveau-Brunswick (SAANB) qui s'est toujours dite contre l'idée d'une union politique des Maritimes.

Le projet ne date d'ailleurs pas d'hier. On sait qu'en 1864, les trois provinces qui étaient alors des colonies britanniques avaient lancée l'idée, et qu'une conférence prévue sur la question à Charlottetown s'était transformée en discussions sur la confédération canadienne qui voyait le jour trois ans plus tard.

On a recommencé à reparler d'union des Maritimes au cours des années '60, mais il n'y a jamais eu de véritable déclaration d'intention. Depuis quelques années, les Maritimes discutent et vont de l'avant avec un projet d'intégration économique, quoique personne n'envisage pour le moment d'élargir cette intégration au domaine politique.

Mais avec l'incertitude constitutionnelle et une possible indépendance du Québec, tout pourrait changer. «Si jamais la majorité des gens de l'Atlantique et des pouvoirs politiques optaient d'aller dans cette voix-là, on aurait peut-être pas le choix de suivre» a indiqué le directeur de l'Ecole internationale de Common Law en français de l'Université de Moncton, Michel Doucet, qui présidait ce panel.

• Un nouveau gouvernement

L'ACFC le voit d'un bon oeil

Par JOHANNE LAUZON (collaboration spéciale)

RÉGINA (APF); L'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan (ACFC) voit d'un bon oeil la venue d'un gouvernement néo-démocrate. Elle prévoit un partenariat avec l'équipe de Roy Romanow. «Nous sommes encouragés à tisser des liens avec le nouveau gouvernement. Ce gouvernement a montré un intérêt très sérieux vis-à-vis la fransaskoisie. Il est sensibilisé non seulement à la gestion scolaire mais aussi à l'Entente Canada-Saskatchewan», déclare Suzanne Bugeaud-Stradecki, présidente de l'ACFC. Cette entente de 66 millions de dollars signée en 1988 cherche, entre autres, à promouvoir l'enseignement et l'usage du français en Saskatchewan. Elle vise aussi la traduction des lois et la promotion de l'usage du français à l'assemblée législative.

Roy Romanow, d'origine ukrainienne, a joué un rôle déterminant dans les négociations constitutionnelles de 1981 sous l'ancien gouvernement néo-démocrate d'Allan Blakeney. A certaines reprises par le passé, il a indiqué sa position quant à la société distincte du Québec: elle constitue, selon lui, l'une des nombreuses minorités au pays.

«Je ne suis pas convaincue que c'est le fond de sa pensée» poursuit Mme Bugeaud-Stradecki de l'ACFC. D'après elle, la première tâche de l'ACFC sera de savoir où se situe Roy Romanow dans le dossier constitutionnel. Et son rapport avec la minorité francophone? «Je ne suis pas prête à dire que de ces temps-ci, il nous relègue au rang d'un groupe de minorité ethnique. Nous sommes un groupe de la minorité de la langue officielle».

Un député francophone

D'autre part, un député fransaskois du Nouveau Parti démocratique, Armand Roy, de la circonscription de Kinistino au nord de la province, siégera désormais à l'assemblée législative. Son arrivée à Régina réjouit les Fransaskois. «C'est très important d'avoir un porte-parole pour la communauté. Le fait qu'il parle français est très encourageant», indique l'historien André Lalonde. Les 2.3 pour cent de francophones de la province seront ainsi représentés. A lui seul, Armand Roy forme en effet 2 pour cent de l'assemblée législative.

• C'est important

La FCFA du Canada maintient sa présence à Québec

OTTAWA (APF)-La Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada a décidé de maintenir son bureau dans la ville de Québec.

Le nouveau directeur général de la fédération, M. Marc Godbout, a indiqué que l'organisme avait décidé de maintenir sa présence dans la capitale québécoise, en autant que le budget le permettra. Le bureau du Québec a un budget de 100,000$ et est financé à part égale par le gouvernement du Québec et le gouvernement

...suite en page 3

• Vous devrez payer la rançon

Le Franco est pris en otage

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - Si la Société canadienne des Postes applique de manière discutable un règlement qui ne l'est pas moins, Le Franco devra payer des milliers de dollars de plus par année pour la livraison du journal à ses lecteurs.

Aux yeux de Postes Canada, Le Franco n'est ni un journal, ni un périodique, car il ne répondrait pas aux normes établies par elle. Et malheureusement, Postes Canada ne peut dire quel est son statut en se référant à ses règlements (voir article en page1). Le Franco est donc pris en otage en attendant que l'on décide de son sort.

Postes Canada veut que la plupart des publications francophones en milieu minoritaire lui paient des augmentations de tarif faramineuses et soutient que ces publications ne seraient plus ni des journaux, ni des périodiques et qu'elles n'auraient plus droit aux tarifs préférentiels de «poste-publication», catégorie qui regroupe les journaux et les périodiques. Postes Canada va encore plus loin en demandant que ces augmentations soient rétroactives au 1er mars 1991.

La Liberté au Manitoba, L'eau Vive en Saskatchewan, Le Franco en Alberta et Le Soleil en Colombie-Britannique sans oublier Le Journal de Cornwall en Ontario sont les plus touchés par l'application du règlement. Il faut spécifier ici que les quatre hebdos de l'Ouest publient dans des capitales provinciales qui ont plus de 10 000 habitants de population. Étant des journaux à circulation provinciale, il est évident que les journaux de l'Ouest canadien ont une opération plus efficace à partir de leur capitale provinciale respective. Quant au journal à Cornwall en Ontario, il est aussi publié dans une ville de plus de 10 000 de population.

Il est évident qu'une petite publication comme Le Franco n'a pas les moyens financiers de payer la rançon demandée par Postes Canada. Il faudrait, pour ce faire, demander à vous, les lecteurs de le faire. Et pour les membres du conseil d'administration du journal Le Franco, il n'en est pas question.

Réagissant à cette possibilité, le président du conseil d'administration, Me Pierre Desrochers, a déclaré:«Il est important que le fédéral et Postes Canada réalisent que Le Franco, comme tous les autres journaux francophones hors Québec, joue un rôle essentiel dans le promotion et le développement de la communauté franco-albertaine. On ne peut pas se permettre de perdre Le Franco, surtout pas dans la conjoncture nationale actuelle».

L'alternative serait de fermer boutique, mais cela priverait la majorité des francophones en milieu minoritaire du seul lien écrit qu'ils possèdent. Il resterait alors aux lecteurs du journal comme seule alternative de lire les quotidiens et les périodiques de l'Est qui continuent à bénéficier des tarifs préférentiels et qui ne répondent pas nécessairement aux besoins spécifiques des francophones de l'Ouest.

«Nous n'accepterons jamais que Le Franco disparaisse à cause de l'incompréhension du fédéral et de Postes Canada. Nous lutterons en compagnie des autres membres de l'Association de la presse francophone et nous invitons tous les lecteurs et les Franco-Albertains à faire de même», déclarait le président du CA du journal.

Me Desrochers a invité les lecteurs du journal à écrire, dans le plus bref délai, des lettres personnelles à leur député fédéral ou à remplir le coupon qui se trouve dans la publicité du journal à la page 7 et à le retourner dans le plus bref délai au journal.

En terminant, Me Desrochers a lancé un vibrant appel aux autorités fédérales et à Postes Canada:«Ne nous étouffez pas. Laissez-nous vivre!», a-t-il déclaré.

• Éducation musicale

Nouveaux livres de base pour les enseignants

par CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Soeur Thérèse Potvin fait partie de la congrégation des Soeurs de l'Assomption. Elle a profité de l'occasion du Rond-Point 1991 pour faire le lancement de ses nouveaux livres pédagogiques intitulés Mes chansons, ma musique.

Publiés aux éditions Guérin, les quatres livres présentés sont les premiers d'une série de dix. Ils serviront de livres de base et de soutien pour le programme d'éducation musicale en Alberta. Cinq d'entre eux sont pour les enseignants et les autres sont les cahiers de l'élève.

Après plusieurs années de recherche Sr Potvin est assurée que c'est la première fois que des livres de ce genre sont publiés au pays. «Il y a plusieurs personnes en dehors de la province qui attendent ces publications avec impatience, dit-elle. Il y en a même en France.»

Grâce à ces livres où la chanson folklorique est mise à l'honneur, les enfants apprendront l'écriture musicale de façon amusante. Tout cela se fait en trois étapes: temps de préparation, temps de conscientisation et temps d'assimilation profonde. Les élèves apprendront plus ou moins consciemment ce qu'est la mélodie, la rythmique et l'harmonie. Idéalement, à la fin du dernier livre, ils seraient à même de chanter une chanson qu'ils ne connaissent absolument pas, prise dans un livre de musique quelconque.


Soeur Thérèse Potvin

Soeur Thérèse a une longue formation musicale derrière elle. Le lancement des quatre premiers livres correspond à la 85e conférence qu'elle donne depuis 1980. «Lors de ces conférences, je donnais toujours quelques petits trucs pour aider les enseignants et, à chaque fois, on me demandait s'il existait des références sur lesquelles ils pourraient se guider. Et chaque fois la réponse était non. C'est ce qui m'a donné l'idée d'écrire ces livres», explique-t-elle.

Chacun des livres possède un niveau de difficulté différent: débutant, initié, etc.

Soeur Thérèse espère voir publier les cinquième et sixième livres de la série, qui sont pour le niveau familier, pour 1993.

FCFA

...suite de la page 2

fédéral.

«Oui on y voit une utilité» affirme catégoriquement M. Godbout. «Il n'est pas question pour le moment d'arrêter quoi que ce soit entre la fédération et le Québec». Seule une raison budgétaire obligerait la fédération à fermer son bureau, a tenu encore à préciser M. Godbout. «On entend à ce que les canaux de communication avec le Québec soient ouverts. On est en pleine négociations constitutionnelles, ce ne serait certainement pas prudent de se priver des services du bureau de Québec en ce moment», explique le directeur général. «il n'est pas question de diminuer l'importance du bureau».

On entend toutefois travailler davantage sur «des projets plus concrets» en créant des partenariats soit avec le gouvernement québécois, soit avec l'entreprise privée.

En juin dernier, l'ex-directeur général de la Fédération, Aurèle Thériault, avait manifesté sa déception devant le peu de résultats politiques obtenus depuis l'ouverture du bureau de Québec.

M. Thériault avait très mal digéré le rapport Bélanger-Campeau sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, qui n'avait consacré que 21 lignes pour décrire les relations futures du Québec avec la francophonie canadienne. Pourtant, pas moins de huit mémoires avaient été présentés par autant d'associations francophones lors des audiences publiques de la commission. Toujours sous le coup de la frustration, M. Thériault avait alors laissé entendre qu'il était temps pour la Fédération d'évaluer la pertinence de maintenir une présence dans la ville de Québec.

Depuis son ouverture il y a trois ans, le bureau de Québec a organisé une tournée québécoise pour six associations francophones au pays. Cette année seulement, cinq autres associations pourraient emboîter le pas.

• Pour le Commissaire aux langues officielles

Nouvelle stratégie de communication pour atteindre la majorité

par CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Le nouveau Commissaire aux langues officielles, Le docteur Victor Goldbloom, est en poste depuis un peu plus de quatre mois. Celui-ci était à Edmonton le 1er novembre dernier, dans le but de tenir une conférence sur la gestion scolaire dans le cadre du Rond-Point 1991.

La Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA), qui l'a accueilli, a reçu la certitude qu'elle aurait son appui tout comme l'ex-Commissaire, M. D'Iberville Fortier, l'avait fait.

Monsieur Goldbloom s'est dit conscient du contexte particulier dans lequel il doit accomplir son mandat. «Je suis préoccupé, je peux même dire hanté, par un sentiment d'urgence. Je suis convaincu que dans l'espace de quelques mois à peine, nous nous trouverons face à une prise de décision concernant l'unité du pays. Et l'unité du pays me préoccupe énormément.»


Victor Goldbloom

Le Commissaire aux langues officielles a également parlé de la relation privilégiée qui existe entre lui-même et les minorités linguistiques. Il se décrit comme un ami et un appui pour elles. «Je n'ai pas l'intention de diminuer cette relation privilégiée, dit-il, mais, pour notre intérêt collectif, je dois parlé à la majorité. Je n'ai pas à vous convaincre car vous l'êtes déjà. Mais il reste quelque 26 millions d'autres Canadiens à qui il faut parler et expliquer. Cela prend un effort particulier pour une majorité de tenir compte

...suite en page 6

• *Société québécoise*

Quelle est la responsabilité des intellectuels?

par CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- L'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences présentait une conférence à la Faculté St-Jean, jeudi le 24 octobre dernier. La conférencière invitée était madame Diane Lamoureux, professeur en sciences politiques de l'université Laval à Québec. Celle-ci a parlé de la responsabilité des intellectuels dans le débat constitutionnel.



Diane Lamoureux

D'abord, l'ensemble de l'exposé de madame Lamoureux, s'appliquant surtout à la province de Québec, a abouti à une seule et même conclusion: les intellectuels, bien qu'ils ne soient pas plus porteurs de vérités que les simples gens, sont responsables de la pensée collective. Leur rôle est d'amener la société à réfléchir sur ce qu'elle est en train de vivre et de contribuer à la recherche d'une réponse. Pourtant, elle a remarqué que ceux-ci, depuis les années 1980, sont de moins en moins présents dans la vie collective au Québec.

Selon la conférencière, deux raisons expliquent cette absence des intellectuels. «Premièrement, le débat constitutionnel, dont on parle tant, existe-t-il vraiment?... Je crois qu'il existe un phénomène de saturation depuis l'arrivée du Parti québécois au pouvoir en 1976 et tous les remous qu'a causé le référendum de 1980.»

La deuxième raison de l'absence des intellectuels pourrait s'expliquer par une moins grande disponibilité. Madame Lamoureux parle d'un refus des intellectuels à assumer un rôle social. De plus, ces derniers se sont repliés sur l'université.

En outre, le discours interprétatif des années 1980 est différent de celui des années 1970. On laisse tomber les sciences sociales au profit de l'administration et des investissements. Ce qui crée un climat non propice au renouvellement des idées et de la société. Les politiciens et les petites gens prennent conseil auprès des intellectuels en tant qu'experts rationnels. On voit plus de recherche savante et moins de recherche à implication sociale.

Malgré tout ce contexte sociale, il est permis de se poser une question: si les intellectuels prennent moins de place qu'auparavant, c'est peut-être parce que les Québécois (puisque c'est d'eux dont on parle tout au long de la conférence) ne sont pas prêts à recevoir de tels informations? Diane Lamoureux affirme que tel n'est pas le cas. La société a besoin présentement de quelqu'un pour l'aider à se développer une autonomie de penser. «Vous n'avez qu'à regarder la vogue des religions, dit-elle. On cherche un sens à la vie, que ce soit au niveau social, politique, spirituel ou économique.»

• *Entrepreneurship*

Un jeune homme de Rocky Mountain House reçoit un prix de la BFD

EDMONTON - Robin Stewart ne croyait pas avoir l'étoffe d'un entrepreneur. Mais comme sa famille grandissait et que les emplois étaient rares, il était toujours à la recherche d'une occasion d'exploiter son esprit d'initiative. Aujourd'hui, à 28 ans, il est propriétaire de la société Robin Stewart Enterprises Ltd., une entreprise d'exploitation forestière et de défrichage. Le 16 octobre 1991, M. Stewart s'est rendu à Montréal pour recevoir le prix de la Banque fédérale de développement aux jeunes entrepreneurs à l'occasion de la Semaine de la PME 1991.

«Lorsque j'ai commencé dans le domaine de l'exploitation forestière, les emplois étaient rares, indique M. Stewart. Comme il s'agissait d'un nouveau secteur en Alberta, j'y ai vu une occasion de faire quelque chose de différent et de récolter le fruit de mes labeurs.» En 1982, il achète une scie à chaîne et commence à faire de l'abattage pour une scierie locale.

Au cours des six années suivantes, il a fait l'acquisition d'équipement nouveau et plus moderne et continue à abattre des arbres et à les transporter pour le compte de diverses scieries. En 1988, une autre occasion se présente lorsque l'entrepreneur pour lequel il travaille perd un gros contrat. M. Stewart et un autre entrepreneur réussissent à obtenir le contrat pour le reste du travail. Il achète d'autre équipement. L'année suivante, il lance sa propre entreprise et commence à apprendre le dur métier d'entrepreneur.

Les problèmes majeurs qui se posaient à l'entreprise étaient l'entretien de la machinerie lourde et le recrutement d'une clientèle stable. «J'ai trouvé la solution à ces problèmes en faisant l'acquisition d'équipement moderne. J'ai été le premier dans la région à me procurer une tête d'ébranchage mécanique. Aujourd'hui, je suis entièrement mécanisé.» Il a également élargi ses services pour inclure le défrichage de terrains pour la construction d'oléoducs et d'emprises.

Ce qui distingue M. Stewart d'autres entrepreneurs, c'est l'importance qu'il accorde à la qualité de ses services et au service à la clientèle. «Ce qui me motive ce sont les défis et je prends mes responsabilités au sérieux, indique-t-il. Les gens savent qu'ils peuvent compter sur moi pour faire un bon travail dans les délais impartis. Je tiens toujours mes promesses.»

Une autre source importante de motivation réside dans ses projets pour l'avenir. Il étudie actuellement la possibilité de se lancer dans le reboisement. Ce serait la prochaine étape pour son entreprise. «Comme il s'agit d'une activité qui s'effectue à une période de l'année où nous sommes moins occupés, ce serait une bonne chose pour mon entreprise et pour mes employés.»

Les Prix de la BFD aux jeunes entrepreneurs sont remis pour la quatrième année de suite pour rendre hommage à de jeunes propriétaires d'entreprises qui illustrent de façon remarquable l'esprit d'entreprise.

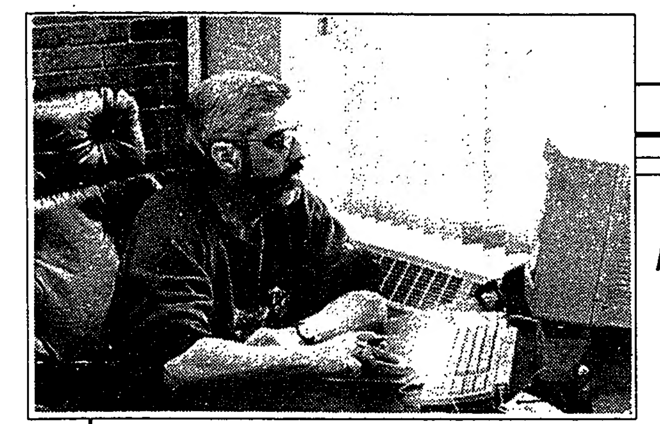


Robin Stewart, propriétaire de Robin Stewart Enterprises Ltd., lauréat du prix de BFD aux jeunes entrepreneurs.

ÉPHÉMÉRIDES

Novembre

18	19	20	21	22	23	24
1954 Organisation de la JEC à l'école de Thérien, Alberta	**1957** Première réunion des chefs de l'AC à «Assumpta Academy», Battleford, Sask.	**1984** Mort accidentelle de Sr Agnès-de-l'Eucharistie, (Albina Timmens) SASV, enseignante de plus de 50 ans dans l'Ouest	**1955** Au Pensionnat SASV, Edmonton, on fête le 100e anniversaire de Mozart	**1933** Les élèves du Pensionnat SASV, Edmonton, donnent leur premier concert à la radio	**1954** Au Pensionnat SASV, Edmonton, les jeunes célèbrent le 5e anniversaire de CHFA	**1950** Décès de Sr Sainte-Clara, enseignante au Pensionnat SASV, Edmonton



EDITORIAL

par Pierre Brault

«Ne nous étouffez pas. Laissez-nous vivre!»

Comme vous pouvez le constater (textes en page 1 et 3), votre hebdo préféré, Le Franco, est confronté à un problème majeur de distribution. Étant distribué exclusivement par la Société canadienne des postes et n'ayant aucun autre moyen de rechange de distribuer le journal à ses lecteurs, Le Franco est donc pris en otage.

Il est à la merci des caprices et de la soif de profits de Postes Canada, qui, suite à la décision du Cabinet fédéral de couper les subventions aux usagers de la 2e classe, a décidé de changer ses règlements pour faire plus d'argent.

Postes Canada ayant eu le mandat explicite de la part du Cabinet d'arriver à faire ses frais et même des profits, pour ne plus être à la remorque du gouvernement, prend tous les moyens, même celui de faire disparaître les journaux francophones hors Québec et des centaines de petites et moyennes entreprises de presse francophones et anglophones au pays pour en arriver à ses fins. A-t-on oublié que les PME sont le coeur de ce qui reste de l'économie canadienne?

De plus, «il est important, comme le disait si bien le Président du conseil d'administration du journal, Me Pierre Desrochers, que le fédéral et Postes Canada réalisent que Le Franco joue un rôle essentiel dans la promotion et le développement de la communauté franco-albertaine. On ne peut se permettre de perdre Le Franco, surtout dans la conjoncture nationale actuelle.»

Quand on pense que des compagnies comme McLean-Hunter, l'un des plus importants éditeurs de magazines au Canada, sont fortement touchées par cette prise de position du Cabinet Mulroney et de Postes Canada, que dire d'un petit journal comme Le Franco?

Mulroney et ses lieutenants viendront ensuite nous dire qu'ils font effectivement la «promotion» de la langue et de la culture françaises au Canada.

Nous demandons au ministre des Communications Perrin Beatty d'intervenir dans le dossier et de faire en sorte que Postes Canada révise son règlement pour que, notamment, les quatre hebdos francophones des provinces de l'Ouest et le Journal de Cornwall, à Cornwall, Ontario puissent continuer leur travail si important de communiquer la nouvelle à leurs abonnés et lecteurs.

On parle présentement de cinq publications, mais il y en a encore beaucoup d'autres qui n'ont pas encore été attaquées par le règlement, mais cela ne devrait pas tarder. Encore d'autres prises d'otages en perspective. Si les journaux qui publient dans une ville de plus de 10 000 de population sont touchés, cela pourrait vouloir dire la moitié des journaux francophones hors Québec.

Et vous, chers lecteurs, nous vous invitons à écrire à votre député fédéral pour lui demander d'intervenir dans le dossier. Vous pouvez aussi remplir le coupon d'appui qui est à la page 7 de la présente édition et le retourner au journal Le Franco dans le plus bref délai. Il y va de la survie du journal.

Le Franco a environ 4 500 abonnés et demande à ses 4 500 abonnés de lui témoigner un appui sans précédent en lui faisant parvenir 4 500 coupons.

Le Franco est le SEUL lien écrit en français qui unit les diverses communautés franco-albertaines entre elles. C'est un outil primordial pour son développement et sa promotion.

Le Franco va-t-il disparaître à un moment aussi crucial?

La rançon est très lourde à payer. Elle est inacceptable. Les membres du conseil d'administration et la petite équipe du journal sont persuadés que les lecteurs feront un EFFORT SPÉCIAL pour que le journal continue sa mission d'informer adéquatement la communauté franco-albertaine.

COURRIER DES LECTEURS

Lettre à Joe Clark
Monsieur le Ministre,

Le Gouvernement canadien a entrepris, suite à l'annonce des offres constitutionnelles de septembre une vaste consultation à l'échelle du pays pour connaître l'opinion de la population afin de «bâtir ensemble l'avenir du Canada».

Tous les Canadiens, francophones et anglophones auront la possibilité de donner leur opinion sur les propositions fédérales. Encore faut-il qu'on les informe dans leur langue. Ce qui n'est malheureusement pas le cas dans le moment.

La semaine du 7 octobre dernier, plusieurs citoyens de langue anglaise ont eu la chance d'être prévenu à l'avance de la distribution d'une brochure à domicile par l'intermédiaire d'une annonce publicitaire intitulée «Coming soon». Les citoyens francophones qui n'habitent pas le Québec n'ont pas eu droit à cette communication dans leur langue.

En effet, votre ministère n'a aucunement respecté l'article 30 de la Loi sur les langues officielles en choisissant de ne pas communiquer en français avec les communautés francophones et acadiennes par l'intermédiaire de leur presse écrite.

Comment cette situation doit-elle être interprétée? Est-ce un oubli? Une erreur? Une façon délibérée de faire comprendre aux francophones en milieu minoritaire qu'ils sont des citoyens de seconde zone et qu'ils doivent lire dans la langue de la majorité afin de participer à un débat crucial pour l'avenir de la nation?

Cet oubli est selon nous très grave. Nous espérons que vous nous exprimerez l'assurance qu'une telle situation ne se reproduira plus à l'avenir. Il y va du respect et de la pleine reconnaissance du droit des citoyens de nos communautés à recevoir une communication dans leur langue de la part du Gouvernement canadien et de ses institutions.

Vous trouverez ci-joint un exemple de la publicité qui a paru dans les quotidiens anglophones du pays. Cette annonce, diffusée dans le Leader Post de Regina aurait dû faire l'objet d'une équivalence dans le journal provincial L'Eau vive.

Le président de la presse francophone
Roger Duplantie



Pensée de la semaine...

Ne vous excusez jamais de montrer vos sentiments. Ce serait vous excuser d'exprimer la vérité.

(Disraéli)



OPSCOM

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Correspondant national: Yves Lusignan
Graphiste: Marc Vaillancourt
Journaliste: Carole Thibeault

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 19,26 $ - Étranger: 34,24 $
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881
Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnée au journal en payant leur cotisation à l'ACFC.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de GAZETTE PRESS LTD, à St-Albert, Alberta.

Nous voulons votre opinion!

N.D.L.R.: Nous invitons nos lecteurs et nos lectrices à nous écrire pour nous donner différentes opinions sur les sujets qui les intéressent ou sur les éditoriaux du journal. Écrivez-nous. Soyez concis dans votre présentation et vos idées (max. 300 mots). Signez votre lettre et incluez votre numéro de téléphone. Nous publierons toutes les lettres signées, pourvu qu'elles respectent l'éthique professionnelle du journal.

• *Gestion scolaire*

Encore plus de consultation?

par CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Dans le cadre du Rond-Point 1991, la Fédération des parents francophones de l'Alberta et Gérard Bissonnette, directeur du Language Services Branch au ministère de l'Éducation, ont expliqué, lors d'une conférence, le rapport portant sur la gestion scolaire, présenté par le groupe de travail du ministre de l'Éducation, M. Jim Dinning, en mai dernier.

Ce rapport comprend toutes les recommandations et conclusions du groupe de travail en ce qui concerne la gestion des écoles francophones en Alberta.

Principaux points ressortissants

-La province serait divisée en six régions d'éducation francophone.

-Il existerait deux niveaux de gestion et de contrôle: autorité scolaire régionale (pour les régions d'Edmonton et de Rivière-La-Paix et possiblement pour St-Paul/Bonnyville) et des conseils coordonnateurs régionaux (autres). Les autorités scolaires seraient une forme de commission scolaire. Les conseils coordonnateurs seraient sous la responsabilité des commissions scolaires déjà existantes, mais seraient pour le bénéfice des écoles francophones.

-Les minorités confessionnelles seraient les bienvenues. Les cours seraient prévus en conséquence (cours de morale par exemple).

Financement

-Subventions aux autorités scolaires: 60% provenant du provincial + 40% provenant des taxes scolaires + subventions spéciales pour démarrer.

-Subventions aux conseils coordonnateurs: subventions provenant strictement du provincial.

-Financement pour la construction/rénovation: 100% provenant des fonds provinciaux.

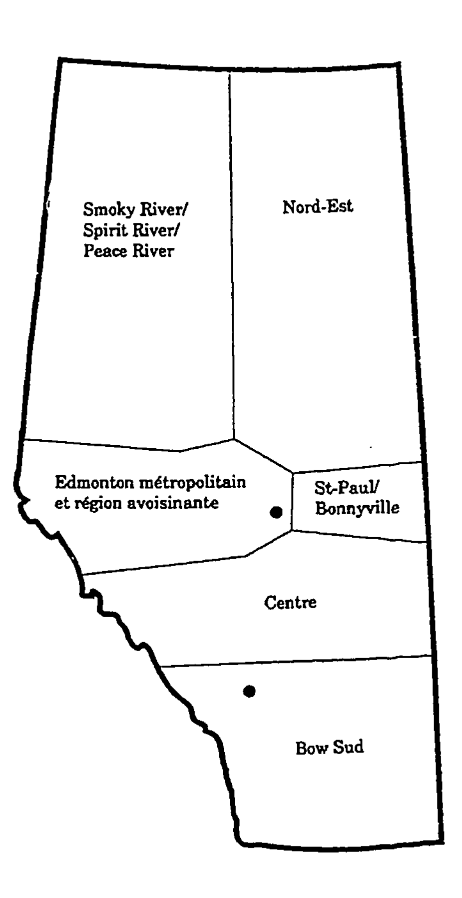
-Revenus locaux: verser la somme moyenne par élève.

-Frais de scolarité: permis de taxe scolaire

Ces recommandations ont été lues à la législature albertaine et le Ministre attend des réactions et veut consulter encore plus les commissions scolaires et la population avant de prendre quelques décisions. La situation constitutionnelle retarde aussi l'avancement du dossier. Selon la FPFA, cette dernière raison n'est toutefois pas valable.

Donc, pour l'instant, la gestion scolaire pour les francophones n'est encore qu'à l'étape de projet et Dieu seul sait quand elle se réalisera.

RÉGIONS FRANCOPHONES PROPOSÉES



École enfantine de St-Paul



Le 27 octobre dernier les Amis de la Maternelle et Pré-maternelle de l'École enfantine de St-Paul ont fait la découpure de la citrouille. La famille entière des petits ont participée à cette journée. Nous avons cette année 19 petits enregistrés à l'École enfantine localisée au Centre Culturel de St-Paul.

Goldbloom

...suite de la page 3

des besoins, préoccupations et inquiétudes de sa minorité.»

Il a ajouté:«Il existe un dicton disant que la qualité d'une démocratie peut-être mesurée par la considération accordée aux minorités. Et je crois profondément à ce dicton.»

En conséquence, Victor Goldbloom entend élargir sa stratégie de communication. D'abord on réduira probablement la publication trimestrielle Langue et société à deux parutions par année et combler le vide par d'autres publications informatives moins dispendieuses. L'argent économisé pourra ainsi être utilisé à des fins plus urgentes pour le moment.

Il y a cinq représentants du Commissaire au Canada dont Deni Lorieau, représentant de la région de l'Alberta, Colombie-Britannique, Yukon et Territoires du Nord-Ouest. Le docteur Goldbloom veut accentuer leur fonction auprès de la population et demande à celle-ci de leur faire confiance. «Ils sont mes yeux, mes oreilles et ils sont aussi ma bouche. Je ne peux être partout à la fois. Vous pouvez compter sur eux.»

Il a également ajouté qu'il restera ferme quant à ses positions mais qu'il entend agir avec courtoisie et politesse. «Ne croyez surtout pas que la politesse égale la faiblesse. La courtoisie peut faire bien des choses, surtout dans un contexte comme le nôtre où le respect mutuel devient si important.»

• *Théâtre*

La renaissance du Cercle dramatique

par ARLETTE DHUICQUE

ST-PAUL - Le Cercle dramatique avait la charge d'organiser le brunch d'octobre, donné au Centre culturel avec la participation de l'ACFA régionale.

L'assistance était moins nombreuse que d'habitude. Beaucoup de familles se regroupaient chez elles pour ce long week-end d'Action de Grâces, et seulement une centaine de personnes étaient présentes.

Cela n'a pas empêché nos comédiens de préparer un repas original et de présenter un petit spectacle de leur composition, inaugurant ainsi la nouvelle saison théâtrale de St-Paul.

En peu de temps la présidente, Angèle Bluteau, secrétaire de l'Éducation Permanente a imaginé une saynète. Avec l'aide des acteurs elle en a fait la mise en scène. Tout figurait: la danse, le chant, l'émotion et le rire. Avec une imagination débordante et un sens aigu du théâtre, Angèle a su captiver les spectateurs. Tout est bien dit, bien fait, les personnages sont vivants, imagés. C'est toujours un réel plaisir «d'embarquer» dans l'histoire de la pièce théâtrale.

Cette fois-ci, le sketch avait un but, nous invitant à participer au Cercle dramatique, à nous joindre au groupe. Tous les acteurs, à la finale sur scène ont bien su nous le chanter sur l'air «gens de chez-nous», soulevant ainsi notre émotion et notre enthousiasme.

Depuis l'hiver dernier, le théâtre revit à St-Paul grâce à toute une équipe exceptionnelle. Pour eux, le théâtre est une fête; ils aiment jouer. Nous avons tous été surpris de leur engouement et de leurs talents de comédiens.

On dit que le théâtre est une école de la vie. Il est certainement aussi un grand délassement, un enrichissement culturel pour acteurs et spectateurs. Nous voudrions bien que maintenant nos jeunes entendent cet appel du Cercle dramatique. Ils vivraient ainsi intensément leur langue. Leurs familles seraient bien fières et nous tous aussi.

• *Pièces de théâtre*

Semaine spectaculaire à Bonnyville

par LUCIE LAVOIE

BONNYVILLE - La Troupe du Jour de la Saskatchewan s'est rendue à l'école Notre-Dame élémentaire, le 30 octobre en après-midi, pour y présenter Biblio a perdu son livre. Deux jeunes acteurs dynamiques et énergiques, Jocelyn Forgues et Charles Dumont, ont su transporter les jeunes dans le monde imaginaire du livre de Biblio. Le but de cette pièce est de leur faire apprécier la lecture et les encourager à découvrir toutes les richesses contenues dans les livres.

Le lendemain, le Théâtre la Seizième de Vancouver s'est arrêté au Lyle Victor Albert pour y jouer Fais de beaux rêves. Il y a eu deux représentations, une en après-midi, pour les jeunes de la 7e à la 12e année, puis une en soirée pour la communauté. Les décors simples nous font davantage apprécier le jeu des acteurs. Richard, le fils, a su attiré les jeunes par son charme, ses vêtements et par sa façon d'agir. Les jeunes se sont reconnus dans les scènes qu'ils vivent quotidiennement. Ils ont aussi réalisé qu'ils ne sont pas seuls à s'interroger sur leur avenir et sur des questions existentielles. On a voulu leur faire voir l'importance de trouver ce qui les motive intérieurement et de mettre en valeur leurs potentiels en dépit parfois des préjugés et des idéaux de leurs parents. Les moins jeunes se sont identifiés à Jean-Paul et sa femme qui, eux aussi, sont à un tournant de leur vie où ils se remettent en question en évaluant leur possibilité de changement. Finalement, les acteurs jouent surtout l'importance de la communication pour une meilleure compréhension. Cette dernière aidant à bâtir des relations conjugales et familiales qui se fortifient en traversant les étapes de la vie.

Attention aux chutes

(SOP) Les chutes se classent au 2e rang des causes de blessures et de décès au Canada. Aux États-Unis, elles apparaissent aussi au 2e rang des causes de mortalité et de blessures. Devant ces faits, on recommande à tous de redoubler de prudence dans les déplacements à pieds au foyer, à l'extérieur de la maison et au travail.

Les chutes entraînent souvent des douleurs persistantes pendant longtemps à leurs victimes; certaines personnes en subissent les conséquences durant toute leur vie (maux de dos, paralysie, difficultés à marcher de nouveau, etc.) alors que plusieurs autres meurent des suites d'une chute.

DANGER OMNIPRÉSENT

Les chutes peuvent se produire à tout moment lorsque vous marchez ou bougez. Et comme pour la plupart des accidents, les chutes se produisent aussi et surtout à la tombée du jour ou dans des pièces (et endroits extérieurs) mal éclairées.

• Head à tête

Du théâtre intelligent pour toute la famille

par MIREILLE PRÉVOST

EDMONTON - Depuis le 29 octobre dernier, la très belle salle Maclab du théâtre Citadel est animée par la présentation de la pièce Head à tête. Les auteurs, David S. Craig et Robert Morgan sont parvenus à aborder la question linguistique d'une façon constructive sans sous-estimer les difficultés qu'elle pose dans les relations humaines.

Pendant cette heure, deux clowns que tout sépare, développeront une amitié qui durera puisqu'elle aura été progressive et altérée d'obstacles à surmonter.

Chaque personnage est unique en son genre. Le premier, de race blanche est incarné par Ian Wallace. Il parle français. Écouter de la musique dans une paire d'écouteurs constitue son bonheur suprême. Le second, Denis Simpson a la peau noire. Il s'exprime en anglais. Sa poupée le réconforte en tous temps. D'autres particularités permettent de relever à quel point leurs personnalités sont différentes: leur costume bien sûr, mais aussi leur attitude et leur comportement.

Dirigé brillamment par Stephen Heatley, le jeu des acteurs est irréprochable.

Cette pièce qui s'adresse à toute la famille, emprunte certaines techniques efficaces à l'enseignement en immersion. Parmi elles, on relève les gestes exagérés, les répétitions, les références au contexte. Des situations permettent également au spectateur de répondre mentalement et ce, peu importe la langue. Pour rejoindre ainsi un public bilingue, les auteurs ont mis en valeur les similarités entre l'anglais et le français. Or, s'il existe des points de jonction importants, il y a aussi des différences insurmontables qui créent des situations vraiment cocasses.

L'histoire est simple. Deux clowns se retrouvent projetés dans un milieu inconnu et vraisemblablement éloigné - bravo au décorateur, Scott Reid. Chacun leur tour, ils découvrent un arbre aux propriétés attrayantes. Il s'agit d'une présence vivante dans ces lieux reculés où tout le reste paraît inhospitalier. C'est le centre de cet univers. L'arbre semble répondre aux besoins les plus élémentaires: ses fruits fournissent une nourriture pour l'estomac; ses branches, un abri; son tronc, un refuge; sa présence, une compagnie. Chacun réclame le droit de le posséder. Dans leur lutte pour s'en approprier, les clowns se détruisent mutuellement et de ce fait, détériorent leur environnement. L'arbre casse. Évidemment, le fait qu'ils soient unilingue ne facilite rien. Chacun prétend parler la meilleure langue. Or, malgré une barrière linguistique, l'être humain est doté de bonne volonté et d'un désir inné de communiquer. L'universalité des sentiments permettra aux deux personnages de s'atteindre. En effet, la joie, la tristesse, la colère, la peur ne connaissent pas de limite et rapidement, l'union devant l'adversité succède à la confrontation. Leur amitié se matérialise lorsqu'au sein de l'arbre détruit, naît un arbuste.

Head à tête propose si l'on veut l'accueillir, un message linguistique sur l'unité nationale: ensemble, on se complète et de ce fait, on est plus fort. D'une façon plus générale, on prouve encore une fois que les conflits les plus profonds peuvent être résolus grâce à la communication.

Hâtez-vous! Amenez la famille au théâtre! Head à tête est présentée jusqu'au 17 novembre.

• Improvisation

Du sang neuf chez les franco-improvisateurs

par CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- L'Association locale d'improvisation d'Edmonton (ALIE) restructure complètement sa formule cette année. Comme le dit si bien Marie Lavoie, secrétaire-trésorière de l'Association, «le nouveau fonctionnement sera un «format réduit super-puissant!»»

D'abord, l'Impromotion a eu lieu samedi dernier à la Boîte à Popicos. Cette journée d'ateliers a servi à faire le recrutement des équipes. Contrairement à l'an dernier où on retrouvait six équipes dont deux de catégorie B, seulement quatre équipes joueront pour la saison 1991-1992. «Cela nous permettra d'avoir des joueurs de meilleur calibre et, en conséquent, une meilleure qualité de jeu. En plus, les joueurs, entraîneurs et arbitres seront tous du sang neuf. Seuls quelques anciens sont restés», affirme Mme Lavoie.

De plus, l'ALIE compte augmenter le nombre de spectateurs. Pour cela, le lieu des rencontres a été changé. Désormais, la chapelle de la Faculté Saint-Jean sera l'endroit où les joueurs s'affronteront, et ce un seul vendredi par deux semaines. «Les spectateurs seront au même niveau que les joueurs et des tables rondes seront installées. Il y aura même un service de cantine et de bar. Autrement dit, ce sera comme un café-impro. L'atmosphère sera beaucoup plus intime et plaisante» d'ajouter la respon-

...suite en page 9

• Spectacle

Autour de Prévert

EDMONTON - Dans ce spectacle-collage réunissant des oeuvres de Chansons, Spectacle, La Pluie et le Beau Temps, Fatras, Histoires et de la Cinquième Saison, nous vous présentons des chansons, poèmes et sketches représentatifs de l'oeuvre de ce poète à la fois tendre et sarcastique. Trois courtes pièces, présentées originalement dans les cabarets de Saint-Germain-des-Prés dans les années 30, complètent le spectacle.

Cette rétrospective nous permet de découvrir un grand écrivain qui a donné entre autre au cinéma français quelques-uns de ses grands chefs-d'oeuvre: pensons aux Visiteurs du soir, aux Enfants du Paradis et à Quai des brumes où le couple Gagin-Morgan a fasciné le monde entier.

Eclectique mais de bon aloi, ce spectacle nous convie à une découverte. Prévert n'est pas que l'auteur de la chanson Les feuilles mortes même si ce seul coup de maître aurait suffi à nous charmer.

La mise en scène est de Doris-Michel Montpetit et il est entouré de plusieurs acteurs et techniciens. Le spectacle sera présenté les 15, 16 17, 19 et 20 novembre à 20h à la Faculté Saint-Jean.

Le Théâtre Français d'Edmonton et le Théâtre à la Carte vous souhaite une bonne soirée en compagnie de Prévert!

• Avenir incertain

A l'ère des communications électroniques, le français est le grand absent

OTTAWA (APF): Qu'il s'agisse de la télévision, de la radio, des jeux vidéo, des films sur vidéocassettes, du cinéma ou des spectacles, les jeunes francophones de tous les milieux sont plus souvent à l'écoute des médias de langue anglaise.

C'est ce qui ressort du livre intitulé «Un avenir incertain» publié par la Fédération des jeunes Canadiens français dans le cadre de son projet Vision d'avenir.

Selon les données recueillies auprès de 3801 jeunes francophones de l'extérieur du Québec âgés de 18 ans ou moins, trois jeunes sur quatre écoutent les médias électroniques de langue anglaise. Seulement un jeune sur quinze en moyenne est à l'écoute des médias de langue française, soit une proportion variant de 5.1 à 8.4 pour 100.

Pour 82.8 pour 100 des répondants au questionnaire soumis par la Fédération des jeunes Canadiens français (FJCF), l'émission de télévision préférée est de langue anglaise. Seulement 15.4 pour 100 des jeunes disent que leur émission préférée est en langue française. Rien de bien surprenant puisque 52.4 pour 100 des jeunes dans les milieux majoritaires (plus de 60 pour 100 de francophones dans une région) et 82.7 pour 100 des jeunes en milieu très minoritaires (moins de 5 pour 100 de francophones dans une région) écoutent la télévision en anglais.

Cette tendance est encore plus marquée pour ce qui est du cinéma et de la vidéocassette. Pas moins de 88.2 pour 100 des jeunes écoutent des films vidéocassettes en anglais, et 85.2 pour 100 écoutent des films en anglais lorsqu'ils vont au cinéma. Il faut dire que les jeunes n'ont pas le choix et que rares sont les cinémas qui présentent des films en français. Le phénomène existe d'ailleurs au Québec, plus précisément dans l'Outaouais québécois, où un seul cinéma offre des films en français. L'Outaouais est, après Montréal et Québec, la troisième région urbaine au Québec.

Radio: anglais

Pas moins de 90.3 pour 100 des jeunes dans les milieux très minoritaires écoutent la radio en anglais. Dans les milieux très majoritaires, seulement 18.6 pour 100 écoutent la radio en français et 50.6 écoutent habituellement la radio en anglais. Il faut reconnaître que les jeunes n'ont souvent que la radio «songée» de Radio-Canada à se mettre sous la dent, alors que les radios communautaires francophones commencent à peine à s'implanter au pays.

Journaux: un peu plus de français

«Les médias écrits semblent donner moins d'emprise à l'anglicisation des jeunes francophones que les médias audio-visuels».

Malgré cette constatation teintée d'optimiste, la situation varie selon le milieu. Plus de la moitié des répondants au questionnaire lisent les journaux, les revues et les bandes dessinées habituellement en anglais.

Dans les milieux très minoritaires, huit jeunes francophones sur dix lisent habituellement des journaux de langue anglaise, alors que cette proportion est de deux sur dix dans les milieux majoritaires.

Pire encore dans les milieux très minoritaires, seulement trois jeunes sur cent lisent habituellement des journaux en français. Cette proportion est de cinquante sur cent dans les milieux majoritaires.

Pour ce qui est de la lecture des revues et des magazines, c'est la langue anglaise qui prédomine dans une proportion de 61.6 pour 100. Dans les milieux minoritaires, sept répondants sur dix lisent habituellement des revues et des magazines en anglais, et un sur vingt le fait en français.

Dans les milieux majoritaires, on assiste à un comportement bilingue: 39 pour 100 lisent autant de revues en anglais qu'en français, et 30.2 pour 100 lisent habituellement des revues en français.

Écrire en anglais

Pas étonnant d'apprendre que les jeunes préfèrent l'anglais quand ils écrivent par plaisir.

Ainsi, 40.8 pour 100 écrivent habituellement en anglais, et 27.8 pour 100 en français. Près du tiers, 31.3 pour 100, écrivent tant en anglais qu'en français.

Dans les régions très minoritaires, les jeunes préfèrent écrire en anglais dans une proportion de 54.5 pour 100. Dans les régions majoritaires, 57 pour 100 des jeunes préfèrent écrire en français.

• Village électronique francophone

Élection d'un premier conseil municipal

EDMONTON - C'est entre les 11 et 17 novembre que les quelques 300 usagers du Village électronique francophone (VEF) éliront leur premier conseil municipal.

Selon M. Noël Thomas, fondateur du VEF, «la création d'un conseil municipal au sein de ce Village électronique «sans frontières» permettra aux villageois et aux villageoises d'influencer encore davantage l'orientation de ce service de communication par ordinateur».

Crée en 1989, le VEF se veut un outil de communication et de développement pour l'ensemble des francophones du Canada. Facile à utiliser et peu dispendieux, le Village offre des services de courrier électronique, de rencontres par ordinateur, et bientôt, des banques de données en français. Pour faciliter la communication entre ses membres, le Village compte maintenant 8 lignes d'accès simultané et on s'attend à doubler ce nombre d'ici quelques mois devant la forte demande pour les services. La portée du Village est encore plus grande maintenant qu'un lien a été établi avec les réseaux numériques internationaux.

L'élection d'un conseil municipal est une autre étape importante dans le cheminement du Village électronique francophone. La démarche

...suite en page 10

Marie Lavoie

sable de l'ALIE.

En plus des neuf parties régulières prévues pour la saison, d'autres parties spéciales sont organisées: participation au tournoi provincial à Calgary, partie des étoiles en mars, spécial St-Valentin où les garçons joueront contre les filles sur des thèmes appropriés à l'événement, le gala à la fin de l'année où se fait la remise des prix, et un échange avec le Rapid Fire Theatre. Lors de ce dernier événement, les joueurs francophones se confronteront pendant une période aux joueurs anglophones. «Ce peut être très amusant de voir ce qui ressortira de cet échange bilingue», argumente Marie Lavoie. Une confrontation se fera à la chapelle de la Faculté et l'autre au Rapid Fire Theatre.

L'ALIE recherche aussi des bénévoles, que ce soit pour être statisticien, juge de ligne, chronométreur ou pour faire l'animation musicale. Elle recherche aussi des gens pour travailler à la cantine. Ceux-ci recevront un certain pourcentage des ventes.

L'ALIE invite les spectateurs de tout âge à assister aux parties. Le coût d'entrée est de 5$ pour les adultes et de 3,50$ pour les adolescents et les personnes âgées. La saison débute ce soir. «Ce sera une saison pif! pif! pof! pof! pow! Une saison explosive!», déclare Mme Lavoie, emballée par la saison qui se prépare.

Pour plus d'information, contactez Mme Jacinthe Lafrance au 439-2657.

• *Dossier femmes*

Il faut être à l'écoute de son corps

par CAROLE THIBEAULT

Ce texte fait partie d'une de trois articles portant sur la santé physique des femmes aux différentes périodes de leur vie.

EDMONTON- «Le corps est comme une caisse de résonnance. Souvent, il réflète des réactions qui viennent de ce qui se passe dans notre tête et dans notre coeur.» C'est ce qu'a dit Mme Christianne Spénard-Godbout, coordonnatrice de l'Association des groupes de femmes de l'Alberta, lorsque le sujet de la santé physique chez les femmes a été lancé.

Le corps change avec les années; ses besoins aussi. C'est pourquoi il faut, à chaque étape de la vie, prendre le temps d'être à l'écoute de son corps et être bien informée des changements qui s'effectuent en lui.

Aussi, bien souvent les gens oublient le volet sexualité dans le développement physique normal. Pourtant celle-ci fait partie intégrante de la personne et ne peut être oubliée.

Adolescence

L'adolescence est une période de la vie où le développement au niveau physique, émotionnel et intellectuel se fait très rapidement. Étant donné cette croissance accélérée, les jeunes rencontrent fréquemment des problèmes de poids. Ce n'est toutefois pas un âge approprié pour les régimes et les diètes. «L'important, c'est de bien manger. Il vaut mieux manger moins mais plus souvent. Ce qui permet de garder un niveau d'énergie constant et évite les fringales. De plus, chacun a une courbe de croissance différente.», explique Mme Spénard-Godbout.

L'adolescence est également l'âge où on voit beaucoup de jeunes filles anorexiques et boulimiques. Ce sont deux maladies très sérieuses qui peuvent même conduire à la mort. Mme Spénard-Godbout propose de visionner **La peau et les os**, un film produit par l'Office national du film. «Ce film réflète bien ce que vivent les anorexiques. On voit que l'anorexie n'est pas seulement physique, qu'il y a bien d'autres problèmes reliés à cela.»

La boulimie n'est pas plus saine pour le corps. «La nourriture a un contenu beaucoup plus émotif pour les femmes que pour les hommes. Elles vont manger, par exemple pour se récompenser ou, à l'opposé, pour combler un vide, alors qu'on devrait se nourrir simplement pour être en bonne santé, avoir de l'énergie.»

Il faut dire aussi que la publicité, où l'on ne voit que de belles grandes femmes minces, n'aide pas les jeunes à se sentir bien dans leur peau

La sexualité chez les jeunes se vit dans l'envie de savoir, plus la peur de ce que cela représente. Malheureusement, on peut voir beaucoup de grossesses indésirées chez les adolescentes. «Malgré nous, on se sent toujours un peu invulnérable à cet âge là, explique la coordonnatrice des groupes de femmes. On se dit: «Ça ne m'arrivera pas à moi, etc.» De plus, il y a la pression qui vient du partenaire; par exemple, on a peur que notre ami nous laisse si on l'oblige à utiliser un moyen de contraception.»

Quoi qu.il en soit, sur le plan sexuel les adolescentes ne devraient jamais faire ce dont elles n'ont pas envie ou si elles se sentent mal à l'aise. «Elles ont le droit de dire non», d'ajouter Mme Spénard-Godbout.

• *École Père Lacombe*

Il est temps d'inscrire vos enfants

par CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Aux dernière nouvelles, la nouvelle école française Père Lacombe accueillera bel et bien ses premiers étudiants en septembre 1992.

Suite aux diffcultés rencontrées l'an dernier lorsque la commission scolaire a jugé bon de reporter l'ouverture de l'école, le comité de parents du nord-est de la ville entame une campagne de recrutement afin d'assurer un succès définitif au projet.

En effet, la commission scolaire a augmenté son nombre requis d'inscriptions à 100. Cela à cause d'un changement de programme. Ainsi, au lieu d'être des classes de la maternelle à la quatrième année, on verra des classes jusqu'à la sixième année.

«Le projet est plus fort que jamais et malgré qu'il y a déjà plusieurs inscriptions, nous n'avons pas le nombre requis par la commission scolaire. La situation que nous envisageons n'est pas de savoir si nous avons un nombre suffisant d'élèves - nous savons qu'il y en a suffisamment. Il s'agit plutôt de rejoindre les gens et s'assurer que tous soient au courant du projet», de déclarer Mme France Sénéchal, porte-parole du groupe.

Les parents qui veulent inscrire leurs enfants doivent le faire avant le 5 décembre 1991 car le comité de parents doit présenter ses nombres à la commission scolaire le 15 décembre 1991. Pour plus d'information, contactez la Fédération des parents francophones de l'Alberta au 468-6934.

Village

...suite de la page 9

utilisée au VEF pour choisir un conseil municipal est calquée sur celle des diverses municipalités du pays. Les villageois et les villageoises pourront présenter leur candidature jusqu'au 10 novembre prochain. Le bureau de scrutin électronique sera ouvert pendant 7 jours. Les résultats seront connus le lundi 18 novembre.

On s'attend à élire au moins une personne pour représenter chacune des quatre grandes régions du Canada et quatre autres personnes représentant l'ensemble du pays. Ces huits élus(es) éliront ensuite une personne à la mairie.

Les installations techniques du Village sont situées à Scarborough, en Ontario, au siège social du Réseau Interaction Network, Inc., l'entreprise franco-ontarienne qui parraine le projet.

On peut obtenir de plus amples renseignements au sujet du Village électronique francophone et sur la démarche électorale en cours en communiquant avec Noël Thomas au (416) 754-3879 ou en écrivant au Village électronique francophone, 215, Goldhawk Trail, Scarborough (Ontario) M1V 1X4 ou par télécopieur au (416) 299-1877.

Campagne de renouvellement et de recrutement à la régionale de l'ACFA de Calgary

par MARLÈNE BOËDA

CALGARY- La régionale de Calgary lance un appel à ceux et celles qui n'ont pas encore renouvelé leur adhésion, de faire parvenir leur cotisation.

Se peut-il que vous n'en voyez pas la nécessité, ni l'importance? Si c'est le cas, nous nous faisons un plaisir de vous répéter que NOUS AVONS BESOIN DE CHACUN DE VOUS! Pourquoi? D'une part, parce que l'ACFA est la porte-parole des francophones; ce qui veut dire que plus nous sommes nombreux, plus nous avons de force en luttant pour nos droits. D'autre part, parce que vous contribuez au financement des activités et au fonctionnement du bureau. Soixante-quinze pour cent (75%) du montant de la cotisation demeure à la régionale. De plus, des subventions du secrétariat provincial nous sont remises basées sur le nombre de membres. Donc votre adhésion est importante à deux niveaux: au plan de la représentation et au plan financier.

Quelles sont les activités que nous projetons cette année? Entre autres L'ÉVENTAIL (foire des services et commerçants francophones), LA CABANE À SUCRE, LE FESTIVAL FRANCOPHONE, UN SALON DU LIVRE et PARC SOLEIL (notre camp d'été).

SOYEZ DES NÔTRES — FAITES NOUS PARVENIR VOTRE COTISATION — INSCRIVEZ TOUS LES MEMBRES DE VOTRE FAMILLE — RECRUTEZ DES AMI(E)S — ACHETEZ NOTRE ANNUAIRE — ET N'OUBLIEZ PAS QUE VOUS AUREZ DROIT À UN RABAIS AUX ACTIVITÉS ORGANISÉES PAR LA RÉGIONALE. NOUS ESPÉRONS VOUS VOIR BIENTÔT.

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE
AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Trans Mountain Pipe Line Company Ltd.
Demande relative aux droits en vigueur le 1er janvier 1992

L'Office national de l'énergie ("l'Office") tiendra audience publique pour instruire, par le biais de preuves et d'opinions que pourront soumettre les parties intéressées, une demande déposée le 6 septembre 1991 par la Trans Mountain Pipe Line Company Ltd. ("TMPL"), conformément à la Partie IV de la **Loi sur l'Office national de l'énergie**, afin d'obtenir certaines ordonnances relatives aux droits qu'elle entend percevoir pour ses services à compter du 1er janvier 1992.

À moins d'avis contraire de la part de l'Office, l'audience comportera deux volets : une audience publique pour ce qui est de la structure financière et du taux de rendement admissible et une procédure de mémoire pour ce qui est de toutes les autres questions. L'audience publique débutera à 13h 30 (heure locale) le 13 janvier 1992 à l'hôtel Ramada Renaissance, à la salle Hastings, Vancouver (Colombie Britannique).

Toute personne désirant intervenir dans le cadre de l'audience doit déposer le texte de son intervention auprès du Secrétaire de l'Office et en signifier une copie à TMPL à l'adresse suivante :

M. G.A. Irving
Vice-président, secrétaire et conseiller général
Trans Mountain Pipe Line Company Ltd.
800 - 601 West Broadway
Vancouver (Colombie-Britannique) V5Z 4C5
Téléphone : (604) 739-5000
Télécopieur : (604) 877-5299

TMPL doit fournir un exemplaire de sa demande à chaque intervenant.

Les interventions écrites doivent être reçues au plus tard le 18 novembre 1991, après quoi le Secrétaire publiera une liste des parties intéressées ainsi qu'une liste des questions à être discutées lors de la phase écrite de l'audience.

Les personnes qui ne souhaitent pas intervenir à l'audience mais présenter leur commentaire doivent envoyer une lettre de commentaire au Secrétaire de l'Office et une copie de celle-ci à TMPL. Les commentaires doivent être reçus au plus tard le 16 décembre 1991.

On peut obtenir des renseignements en français et en anglais sur la procédure régissant l'audience (ordonnance d'audience RH-3-91) ou l'ébanche des **Règles de partique et de procédure de l'ONÉ** régissant toutes les audiences en écrivant au Secrétaire de l'Office ou en téléphonant au Bureau de soutien à la réglementation de l'Office au (403) 292-4800.

G.A. Laing
Secrétaire
Office national de l'énergie
311 - 6e avenue s.-o.
Calgary (Alberta) T2P 3H2
Télécopieur : (403) 292-5503





L'ACFA régionale d'Edmonton et le comité des soupers-causeries vous invitent au deuxième souper de la saison 1991-92.

Vers l'an 2000

Bienvenue aux femmes francophones de tout âge.

Le mercredi 20 novembre
à 18h30
au Club Royal Glenora
11160 River Valley Road

Thème: La famille moderne

Conférencière: Florence Gobeil Dwyer
Coût: 18$

Les billets individuels sont maintenant en vente auprès des membres du Comité et au bureau de l'ACFA régionale, #100, 8925 - 82 Avenue.

Pour plus de renseignements, appelez au 469-4401.



• *Chanson française en Belgique*

Un retour à la base, une question de survie?

par RONALD TREMBLAY (collaboration spéciale)

TERVUREN, BELGIQUE - Un des chefs de file de la sauvegarde de l'intégrité des oeuvres artistiques en Belgique est la SABAM, Société d'auteurs qui cumule l'administration et la protection de la propriété intellectuelle sur le territoire. Par contre, la diffusion radio ou télé n'est pas l'affaire de la SABAM. Bien sûr, cette société réussit à mettre de l'avant quelques principes fondamentaux (toutes les chansons défendues à «TÊTE D'AFFICHES», par exemple, sont des créations belges) mais ne possède pas de juridiction en matière de radiodiffusion. Par contre, tout se construit à la base, et la SABAM va plus loin que ses obligations administratives afin de créer ou commanditer des événements artistiques (de la scène) qui donnent une chance aux artistes de la relève de s'affirmer sur la scène nationale ou internationale. En collaboration avec la SACEM (la Société d'auteurs de France), la SABAM organise à l'occasion un Gala de la chanson belge à Paris. Au pays, la SABAM organise le concours «Festival» à tous les deux ans, une manifestation qui s'apparente au Festival international de la chanson de Granby. Par ailleurs, la SABAM commandite nombre d'événements culturels en collaboration avec la Communauté française de la Belgique (en Wallonie). Plus récemment, on demandait à la SABAM d'envoyer un(e) représentant(e) au Festival de musique hellénique à Athènes. Événement qui se veut à la scène ce qu'EUROVISION est à la

...*suite en page 13*

Musique

...suite de la page 12

télévision, ce concours national de la chanson grecque s'est doté d'un volet international d'une journée où se produiront des artistes de toutes souches provenant de la communauté.

Échange avec le Gala de l'ouest

La Société belge des auteurs, compositeurs et éditeurs voit évidemment d'un bon oeil la possibilité pour les Belges de faire valoir leurs talents à l'extérieur du pays.

Dans le même ordre d'idées, l'organisation du Gala interprovincial de la chanson de l'Ouest, dont la 3e édition aura lieu en Saskatchewan en 1992, est en pourparlers avec la SABAM, afin qu'un échange de Lauréats ait lieu dès 1992. Ainsi, l'Ouest canadien accueillerait Véronique Senneville, grande lauréate du plus récent concours «Festival 91». D'autre part, un des deux lauréats du Gala interprovincial de la chanson serait choisi pour représenter l'Ouest canadien en Belgique, comme invité spécial d'un concours ou spectacle en Wallonie. On en est au stade des négociations, et le tout se précisera dès le début de la nouvelle année.

Ceci permettrait donc aux artistes francophones de l'Ouest canadien d'acquérir plus d'expérience de scène et plus d'assurance médiatique, en plus de côtoyer des artistes d'une culture et d'une réalité bien différente de la nôtre.

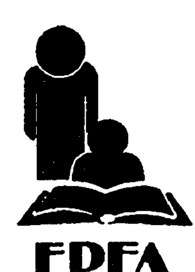
Il est un peu ironique de penser que la Belgique francophone, instigatrice de nombre d'initiatives visant à promouvoir la chanson d'expression française sur la scène européenne, tel le Conseil de la chanson francophone et Wallonie-Bruxelles musiques se retrouve dans une situation aussi difficile. Par souci de facilité de programmation ou encore, à cause de la tendance universelle d'écoute, elle risque de voir disparaître ou s'éroder (dans un premier temps) une culture où se tiennent debout des artistes de grand talent et renom, des gens que nous, canadiens, désignons souvent comme étant Français...

Ainsi, faudra-t-il que les Pierre Rapsat, Jo Lemaire, Philippe Lafontaine, Julos Beaucarne, Maurane, Pascal Charpentier, Viktor Lazlo et Claude Barzotti continuent à s'exiler en France soit pour toucher, enregistrer ou vivre? La liste impressionnante - et sûrement encore incomplète - des artistes de talent qui précède est la preuve vivante que les ressources humaines de la chanson francophone de la Belgique sont bel et bien existantes. Bien sûr, de ce nombre, quelques-uns ont choisi de s'exiler, mais ceux qui restent, et ceux qui s'en viennent (comme les jeunes Stéphane Goldberg et Jean-François Schmidt) méritent qu'on leur offre un contexte plus facile pour pratiquer leur art. Il est évident que dans le contexte du «Village Global», tout artiste qui se respecte doit penser un jour ou l'autre, à s'expatrier, à agrandir ses horizons. Cependant, il est triste de penser que ces artistes n'auront même pas l'occasion de se développer chez-eux, près des leurs, parce qu'il n'y a pas de véritables mesures en place pour contrer l'influence des puissances culturelles qui entourent leur petite patrie. Il ne faut pas non plus se leurrer: si la formation de la Communauté économique européenne parvient à bénéficier à l'ensemble des partis concernés, l'ouverture des frontières à tous les niveaux ne peut faire autrement qu'accélérer l'exode de la communauté artistique francophone, ou son assimilation (comme c'est déjà le cas en Allemagne et aux Pays-Bas) à une culture plus universelle ... plus monnayable.

(Ronald Tremblay est réalisateur à CHFA, Radio-Canada en Alberta. Lui-même auteur-compositeur et ex-journaliste, il s'intéresse avec passion à l'évolution de la chanson française en milieu minoritaire. En 1990, il était un des instigateurs du premier Gala interprovincial de la chanson de l'Ouest, présenté à Edmonton).

OFFRES D'EMPLOIS

Le Franco 465-6581



Fédération des parents francophones de l'Alberta

FPFA

est à la recherche d'un(e)

SECRÉTAIRE - RÉCEPTIONNISTE

à demi-temps
pour le Centre de ressources préscolaire

Fonctions:
Sous l'autorité du bureau provincial, il (elle) effectuera toutes les tâches reliées au travail du secrétariat et de la gestion des documents administratifs, incluant rédaction et correction de textes. (Il(elle) sera en charge de la réception et du service d'accueil.

Exigences:
- Maîtrise de la langue française et bonne connaissance de l'anglais.
- Formation ou expérience pertinentes dans le secrétariat.
- Connaissances du traitement de texte (Word Perfect)
- Dactylographie (60 mots/minute)
- Esprit d'initiative et volonté de s'intégrer à une équipe qui travaille pour le développement de l'éducation préscolaire et scolaire francophones en Alberta

Rémunération: 13,250 $/année (24 heures/semaine)

Entrée en fonction: fin novembre 1991

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le **22 novembre 1991 à:**

FPFA
a/s Denis Lefebvre
#205, 8925 - 82 Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2

LES CHUTES EN HIVER

L'hiver représente ainsi un risque accru de chute. De plus longues périodes d'obscurité, des escaliers, des trottoirs et des entrées mal déblayés et des surfaces glacées sont autant d'éléments qui mettent en péril votre sécurité lorsque vous marchez. Personne n'est à l'abri d'une chute. Souvent, des automobilistes qui sont d'abord et avant tout des piétons lorsqu'ils se rendent à leur voiture glissent, perdent l'équilibre et chutent avant même de monter à bord de leur véhicule. Après une chute, plusieurs restent ainsi cloués au sol, incapable de bouger et ayant parfois de la difficulté à respirer.

Apprenez à prévenir les chutes. Durant la saison froide portez des chaussures appropriées dans vos déplacements. Les bottes offrent chaleur et traction dans la neige. Une chaussure qui conserve le pied bien au chaud, favorise la circulation sanguine et permet une meilleure articulation du pied. Plus important encore, considérez la présence de semelles antidérapantes. Toutefois, devant l'ennemi #1, la glace, aucune chaussure n'est véritablement efficace.



La Société Éducative de l'Alberta

8711 - 82 Avenue,Edmonton, Alberta T6C 0Y9
Tél: (403) 468-6983 Fax: 468-1599

Recherche 15 PERSONNES pour une formation
«D'AIDES-PROFESSEURS BILINGUES»

Une durée de 33 semaines
17 semaines de cours
et
16 semaines de stage dans une école

Critères d'admission
* avoir plus de 18 ans;
* avoir complété sa 12ème année ou l'équivalent;
* être à l'aise dans la langue française et la langue anglaise;
* avoir de l'expérience avec les enfants.

Veuillez vous adresser à
Mme Ginette Josiah
au 468-6983

Le début du programme est prévu pour la fin novembre 1991, sujet à l'approbation finale par le Centre d'Emploi et Immigration Canada.



Radio-Canada Alberta

Semaine du 16 au 22 novembre 1991

Samedi
17h00 Le Téléjournal
17h10 L'envers de la médaille
18h00 La soirée du hockey Molson: Philadelphie à Montréal
20h30 La bande des six
21h30 Yvon Deschamps en récital
22h30 Le Téléjournal
22h50 Les nouvelles du sport
23h10 Télé-sélection: Un Zoo la nuit

Dimanche
17h00 La course destination monde
18h00 Le Téléjournal
18h10 Découverte
19h00 Surprise sur prise
20h00 Les Beaux Dimanches: Championnat international de danse
21h00 Les Beaux Dimanches: Le diable Américain
22h00 Le Téléjournal
22h20 Scully rencontre
23h00 Les nouvelles du sport
23h15 Téléselection: Si le soleil ne revenait pas

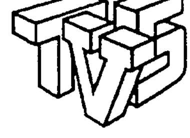
Lundi
17h00 À plein temps
17h30 Super détectives
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 Plus
19h00 Les détecteurs de mensonges
19h30 Marilyn
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
20h55 La Météo
21h00 Jamais deux sans toi
22h00 La loi de Los Angeles
23h00 CE SOIR
00h30 Eveil

Mardi
17h00 À plein temps
17h30 Super détectives
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 Plus
19h00 Les détecteurs de mensonges
19h30 Marilyn
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
20h55 La Météo
21h00 Cormoran
22h00 Quand la chanson dit bonjour au country
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h30 Cinéma: Loin de la terre

Mercredi
17h00 À plein temps
17h30 Super détectives
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 Plus
19h00 Les détecteurs de mensonges
19h30 Marilyn
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
20h55 La Météo
21h00 Le grand remous
21h30 Comment ça va?
22h00 Enjeux
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h30 Cinéma: Sherlock Holmes contre Jack L'éventreur

Jeudi
17h00 Maritimes en direct
17h30 Super détectives
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 Plus
19h00 Les détecteurs de mensonges
19h30 Marilyn
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
20h55 La Météo
21h00 Lance et compte
22h00 Métropolis
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h30 Cinéma: La mort aux trousses

Vendredi
17h00 De village en village
17h30 Super détectives
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 Plus
19h00 Les détecteurs de mensonges
19h30 Pionniers contemporains
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
20h55 La Météo
21h00 Séries-plus: Gremlin
23h30 CE SOIR EN REPRISE
00h30 Cinéma: Une proie facile



L'EUROTÉLÉ ★ ★ ★ ★ ★

Semaine du 16 au 22 novembre 1991

Samedi
17h00 Journal télévisé de TF1
17h35 Vision 5
18h00 Thalassa
19h00 Stars 90
20h35 Kaléidoscope
21h35 Le divan
22h00 Journal télévisé Suisse
22h30 Thalassa
23h30 Stars 90
01h05 Radio France internationale

Dimanche
17h00 Journal télévisé de TF1
17h35 Vision 5
18h00 7 sur 7
19h00 Caractères
20h00 Lélée, l'aînée de la famille
21h00 Musique classique
22h00 Journal télévisé Belge
22h30 7 sur 7
23h30 Caractères
00h00 Ramdam
00h50 Radio France internationale

Lundi
17h00 Journal télévisé de TF1
17h35 Vision 5
18h00 Résistances
19h00 1996
20h30 Soirée musicale
22h10 Journal télévisé de FR3
22h40 Résistances
23h40 1996
01h05 Radio France internationale

Mardi
17h00 Journal télévisé de TF1
17h35 Vision 5
18h00 Envoyé spécial
19h00 Tous à la une
20h50 Ciel, mon mardi!
22h10 Journal télévisé de FR3
22h40 Envoyé spécial
23h35 Radio France internationale

Mercredi
17h00 Journal télévisé de TF1
17h35 Vision 5
18h00 Le chemin des écoliers
18h30 Livres propos
19h00 Afrique passion
20h30 La santé d'abord
21h30 Objectif médecine
22h00 Journal télévisé de FR3
22h30 Le chemin des écoliers
23h00 Livres propos
23h30 Afrique passion
01h00 Radio France internationale

Jeudi
17h00 Journal télévisé de TF1
17h35 Vision 5
18h00 Téléobjectif
19h00 Wolfgang Amadeus Mozart
20h30 Obali
21h30 Télétourisme
22h00 Journal télévisé de FR3
22h30 Téléobjectif
23h30 Radio France internationale

Vendredi
17h00 Journal télévisé de TF1
17h35 Vision 5
18h00 Strip-tease
19h00 Francovision
21h30 Les francopholies de Montréal
22h00 Journal télévisé de FR3
22h30 Strip-tease
23h30 Radio France internationale

Alberta:		*Position*
Edmonton	*Shaw Cable*	*35*
Edmonton	*Vidéotron*	*38*
Saint Paul	*Northern Cable*	*35*
Red Deer	*Shaw Cable*	*31*
Medicine Hat	*Cablev. Medicine Hat*	*18*
Calgary	*Rogers Cablesystems*	

BLOC-NOTES

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'ACFA qui se fera un plaisir de vous aider.

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. Info. 826-5275 (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 1er jeudi du mois. Info. 826-5272 (J.A.)

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, au musée. Info. 826-5275 (J.A.)

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2e mercredi du mois). (J.A.)

Rencontres du Club «Les Beaux Parleurs» tous les jeudis de 17h15 à 18h15 à la salle de conférence du Centre Marie-Anne Gaboury. Pour plus d'information, adressez-vous à Pierre Bourbeau au 469-1344 ou au 439-0562. (29-11)

L'Association multiculturelle de l'Alberta vous invite à visionner deux vidéos qui relatent de l'intégration d'immigrants Haïtiens et Vietnamiens au Canada. Les vidéos sont intitulés, «Haïti Québec» et «Boat People (Dix ans plus tard)», le 27 novembre à la Faculté St-Jean, Salle 218 à 19h. Entrée libre. Cette projection sera suivie d'une discussion animée. Beignes et café seront servis. Pour plus d'information, adressez-vous à Evelyne St-Amand-Hubert au 464-2735 (29-11)

RETROUVAILLES À l'occasion de son 26e anniversaire de fondation, le Harry Ainlay High School sera l'hôte d'une fin de semaine de retrouvailles, les 15, 16 et 17 mai 1992. Tous les anciens étudiants et anciens enseignants sont invités à fournir leurs coordonnées en appelant Dawna au 467-4791 ou Rose au 434-8451 ou Fax 438-1465. (6-12)

L'Association des Scouts et Guides de l'Alberta est à la recherche de bénévoles pour combler les postes vacants. Veuillez vous adresser à Jean Dionne au 465-5805. (29-11)

Bridge tous les mercredis à 14h au sous-sol de l'église St-Joachim. Info: 489-4417 J..A.)

Paroisse Notre-Dame de Lorette, Lancaster Park, messe tous les samedis à 16h30. Info: 973-418 3 (J.A.)

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 à 4 ans dont au moins un des parents est francophones. Pour info: communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934

La Société généalogique du Nord-Ouest accepte maintenant les dons d'ouvrages généalogiques et d'histoire de familles ainsi que les documents généalogiques pour sa bibliothèque ou pour ses archives. Pour plus d'information, appelez Georgette Brodeur au 489-8864. (J.A.)

RIVIÈRE-LA-PAIX

TANGENT - Heures d'ouverture de la bibliothèque au Centre culturel: vendredi de 13h30 à 16h30. Pour info: Annie au 359-2126. (06-12)

Chevaliers de Colomb Conseil Grouard no 3025 Réunion mensuelle, le 2e mercredi de chaque mois. Pour informations, Gérard Nicolet au 837-2461. (J.A.)

ST-PAUL

Réunion mensuelle du comité du musée historique de St-Paul, le 3e lundi de chaque mois au centre culturel. Info: 645-4800 (J.A.)

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581** avant le lundi à midi.
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:
Le Franco, 8923 - 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

Dame avec expérience pour faire ménage de semaine et grand ménage de printemps et d'automne. Références disponibles, appelez - Lucienne au 437-7241 (29-11)

Mes parents sont à la recherche d'une gardienne qui prendra bien soin de moi lorsqu'ils seront au travail de 8h00 à 17h00 du lundi au vendredi. Je suis un gentil garçon de 1 an. Si tu est intéressée à me garder chez-toi ou chez-moi, téléphone maman Christine, après 17h au 468-5146 (Quartier Bonnie Doon) Gabriel (29-11)



Gardienne disponible pour garder enfants âgés entre 18 mois et plus, région Ottewell/Capilano. Appeler Lynne au 465-620 (29-11)

Jeune fille avec expérience, garderait enfants chez-elle, du lundi au vendredi, près de Bonnie Doon: Info: Cynthia au 433-5278

CALGARY

Dimanche 24 novembre, le Club de l'amitié organise un thé et un bazar, à 11h15, au sous-sol de l'église Ste-Famille, 1717 - 5 rue S.O. Les tables à louer sont de 15$. Pour informations: Rolande au 279-9556 ou Madeleine au 259-6613/278-8989 (22-11)

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la **PRIÈRE AU ST-ESPRIT** dans **LE FRANCO.** Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40$ (TPS comprise). n'oublier pas d'inscrire vos initiales.

LE FRANCO
8923 - 82 Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

R.B.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

G.G.D.S.

ATTENTION

Les lecteurs et lectrices sont priés(ées) de noter que la série Cinéma dans le cadre de la Semaine culturelle à l'Auditorium de la Faculté Saint-Jean sera présentée aux heures suivantes:

- le **dimanche 17 novembre à 19h30** - "Un homme de parole"
- le **jeudi 21 novembre à 20h15** - "L'Acadie de la mer"
- le **vendredi 22 novembre à 20h30** - "Love moi"

Auditorium de la Faculté
8406 - 91 Rue
Edmonton
Entrée libre - Bienvenue à toutes et à tous

Aska Film
Office national du film du Canada / National Film Board of Canada

CARTES D'AFFAIRES



Coupon d'abonnement au journal

LE FRANCO

8923-82e avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

TARIFS:
1 an: 19,26$
2ans: 34,24$
(TPS inclues)

Moi, je m'abonne!!
Nom________________
Adresse________________
____
Ville__________Province__________
Code postal__________

Votre chèque ou manda-poste rédigé à l'ordre du Franco. (Enlettres moulées S.V.P.)

N.B. Les membres de L'ACFA reçoivent un abonnement **GRATUIT** au Franco
Adressez-vous au bureau de votre ACFA régionale pour devenir membre.



Soirée de variétés

Le Centre français
de l'université de Calgary
se fait un plaisir de vous accueillir
à une soirée culturelle française
le samedi 23 novembre 1991 à 20h00
au «ballroom»
de MacEwan Hall, U de C

Au programme

chanteurs
La voix des Rocheuses
chansonniers
Les Gigueurs de Calgary
musiciens
La ligue d'improvisation de Calgary

casse-croûte, café et pâtisseries (à l'entracte)
danse (fin de soirée)
Bar payant

Billets $7.00 en vente au Centre français, Craigie Hall, C301. Renseignements **220-7226**



Défense nationale | National Defence

AVIS AU PUBLIC

CHAMPS DE TIR DU CAMP WAINWRIGHT

Des exercices de tir auront lieu de jour et de nuit aux champs de tir du camp Wainwright, dans la province de l'Alberta, jusqu'à nouvel ordre.

Les champs de tir sont une propriété administrée par le MDN, sise au sud de la ville de Wainwright, entre les routes principales no 13 et no 14, et intersectée par la route no 41, dans les cantons 42 à 45, rangs 5 à 9, à l'ouest du quatrième méridien, dans la province de l'Alberta. Au besoin, il est possible d'obtenir une description détaillée de la propriété de Wainwright en s'adressant au chef du Génie construction du Détachement des Forces canadiennes de Wainwright (Alberta).

MUNITIONS ET OBJETS EXPLOSIFS PERDUS

Les bombes, grenades, obus et autres objets explosifs semblables sont dangereux. Il ne faut pas en ramasser ni en garder en souvenirs. Si vous trouvez ou si vous avez en votre possession tout objet que vous croyez être un explosif, veuillez le signaler à la police locale; on veillera alors à son enlèvement.

Il est formellement interdit de pénétrer dans ce secteur sans autorisation.

PAR ORDRE

Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, Canada
17630-77

Canada



CONCOURS DE DESSINS DE NOËL

À l'occasion de la période des Fêtes, le journal **LE FRANCO** et la librairie **LE CARREFOUR** organisent un concours de dessins de NOËL pour les jeunes **de 3 à 18 ans** inclusivement.

Dessinez un sujet se rapportant à la Fête de Noël, à l'hiver, au Jour de l'An, etc. Faites travailler votre imagination.
Nous remettrons **8** PRIX (livres d'histoire, cassettes, disques compacts, dictionnaires, etc.) d'une valeur de **$25** chacun, aux **2** plus beaux dessins dans les 4 catégories suivantes:

Catégorie A - **3 à 6 ans**
Catégorie B - **7 à 9 ans**
Catégorie C - **10 à 13 ans**
Catégorie D- **14 à 18 ans**

Date limite: vous avez jusqu'au **30 novembre 1991 à minuit**, l'oblitération postale faisant foi, pour nous envoyer votre chef-d'oeuvre.
Les noms des gagnants seront connus dans l'**ÉDITION SPÉCIALE DE NOËL** du journal LE FRANCO, **LE 13 DÉCEMBRE 1991**.
LES HUIT DESSINS GAGNANTS SERVIRONT À ILLUSTRER L'ÉDITION SPÉCIALE DE NOËL ET SERONT AUSSI EXPOSÉS À LA LIBRAIRIE LE CARREFOUR **du 13 décembre 1991 au 2 janvier 1992.**

Pour identifier la personne qui a fait le dessin, veuillez, s.v.p., utiliser le coupon ci-joint:

NOM:______________________________

ADRESSE:__________________________

____

CODE POSTAL:____________ TÉLÉPHONE:____________



Retourner à:
Le Franco
8923 - 82 Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

BONNE CHANCE À TOUS!